

Troisième plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté

Un objectif cousu de fil blanc

11 Juillet 2018

En décembre 2017, le gouvernement du Québec a déposé son troisième plan d'action en matière de lutte à la pauvreté. Il y affirme, dans l'introduction, qu'il « se donne une cible ambitieuse : sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté d'ici 2023 » (p.15).

Ce simple énoncé soulève toutefois plusieurs questions. Cet objectif est-il réellement ambitieux ? Comment cette cible a-t-elle été fixée? Que veut dire le gouvernement lorsqu'il parle de « sortie de pauvreté »?

Ce court texte vise à y répondre.

Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale¹ a pour cible de faire sortir 100 000 personnes de la pauvreté pour amener le Québec « parmi les nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres » d'ici 2023.

À première vue, il s'agit là d'un objectif modeste, considérant qu'en 2016, plus de 715 000 personnes ne couvraient pas leurs besoins au Québec², mais au moins il est cohérent avec l'esprit de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En consultant les annexes du plan d'action qui expliquent comment le gouvernement compte y arriver, on découvre cependant que l'atteinte de cette cible repose en fait sur un tour de passe-passe statistique. Le gouvernement s'est d'ailleurs attiré de sévères critiques de la part de plusieurs analystes pour avoir bâti son plan d'action sur une méthodologie pour le moins douteuse³. Comment peut-on espérer une maison solide lorsqu'on la bâtit sur le sable?

Faire sortir 100 000 personnes de la pauvreté...

Est-ce possible? Pour répondre à cette question, il faut d'abord se demander ce que signifie « sortir de la pauvreté ».

Au Québec, comme ailleurs au Canada, il n'existe pas de seuil « officiel » de sortie de la pauvreté. Plusieurs indicateurs sont toutefois utilisés pour évaluer les situations de faible revenu. Parmi eux, il y a la Mesure du panier de consommation (MPC), qui permet d'établir le montant nécessaire à une personne ou à un ménage pour couvrir les besoins de base reconnus (se loger, se nourrir, se vêtir et se déplacer). La MPC représente donc un panier de biens et de services équivalant au minimum nécessaire pour vivre. Ne pas couvrir ses besoins de base peut compromettre la santé et la dignité. Mais les couvrir ne signifie pas automatiquement qu'on est sorti de la pauvreté.

Dans son troisième plan d'action, le gouvernement a toutefois choisi de faire de la MPC le niveau de sortie de la pauvreté. Ce faisant, il la dénature. Mais quel meilleur moyen pour réduire le

¹ Gouvernement du Québec, *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 : Un revenu de base pour une société plus juste*, décembre 2018, <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/plan-action/index.asp>

² Population du Québec X Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation = 8 321 888 personnes X 8,6 % = 715 682 personnes. Sources : Institut de la statistique du Québec, 2017, « Population du Québec, 1971-2017 », http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/qc_1971-20xx.htm ; Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2018, « Baisse du taux global de faible revenu selon la MPC - Le Québec au premier rang! », 1er juin 2018, <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/baisse-du-taux-global-de-faible-revenu-selon-la-mpc---le-quebec-au-premier-rang-684289851.html>

³ Voir notamment Jeanne Énard, 2017, « Le plan », 15 décembre 2017, <https://jeanneemard.wordpress.com/2017/12/15/le-plan/> ; Alain Noël, 2017, « Une véritable révolution », *Policy Options/Options politiques*, 21 décembre 2017, <http://policyoptions.irpp.org/magazines/december-2017/une-veritable-revolution/> ; Vivian Labrie, 2017, « Les désinformations du plan d'action : que devient l'appel à tendre vers un Québec sans pauvreté? », *IRIS*, 15 décembre 2017, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/les-desinformations-du-plan-d-action-que-devient-l-appel-a-tendre-vers-un-quebec-sans-pauvrete> .



nombre de personnes en situation de pauvreté que d'abaisser le niveau de revenu nécessaire pour être considéré pauvre? En abaissant le seuil à atteindre, le gouvernement se transforme en illusionniste et fait disparaître des statistiques des gens dont la situation ne correspond pas à une réelle et durable sortie de la pauvreté.

Dire que 100 000 personnes sortiront de la pauvreté parce que leurs revenus dépasseront la MPC, c'est carrément mensonger.

... pour amener le Québec parmi les nations ayant le moins de pauvreté

Selon les dernières données disponibles, le Québec se situe encore bien loin du peloton de tête quand on le compare à d'autres nations industrialisées sur la base de leur taux de faible revenu. Est ici considérée à faible revenu toute personne dont le revenu se situe sous le seuil de la Mesure de faible revenu 60 % (MFR 60 %).

Figure 1 : Taux de faible revenu (MFR 60 %) des personnes pour certains pays européens et le Québec, 2013 (en pourcentage)

Pays	Taux de faible revenu	
Pays-Bas	10,4	Peloton de tête : les nations ayant le plus bas taux de faible
Norvège	10,9	
Finlande	11,8	
Danemark	12,3	
France	13,7	
Irlande	14,1	
Autriche	14,4	
Suisse	14,5	
Suède	14,8	Peloton central
Belgique	15,1	
Québec avec ce plan	15,8	
Luxembourg	15,9	
Royaume-Uni	16,1	
Allemagne	16,1	
Québec	17,6	
Portugal	18,7	
Italie	19,1	
Espagne	20,4	
Canada	20,9	
Grèce	23,1	
UE-15	16,4	

Source : Figure adaptée de Gouvernement du Québec, 2017, *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, tableau A2, p.73.

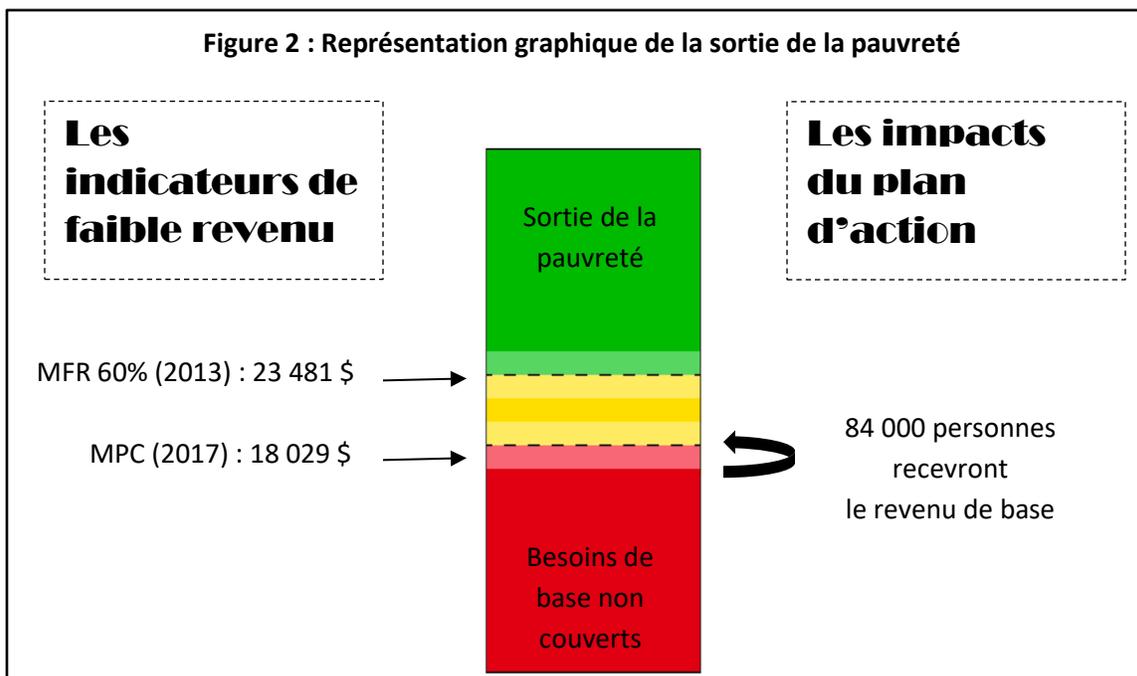


Selon cet indicateur, le Québec se situe présentement au 14^e rang sur 19. Avec son 3^e plan d'action, le gouvernement prétend pouvoir faire passer le Québec dans le peloton de tête, composé des Pays-Bas, de la Norvège, de la Finlande et du Danemark.

Est-ce possible? Malheureusement, tout porte à croire que non. D'un point de vue méthodologique, ça ne tient pas la route. Il y a deux problèmes fondamentaux.

Premier problème : ici, le gouvernement laisse de côté la MPC et utilise un autre indicateur de sortie de pauvreté. Or, on ne peut pas sauter ainsi d'un indicateur à l'autre. Plus étrange encore, la MFR 60 %, l'indicateur utilisé pour comparer le Québec avec des pays de l'Union européenne sur la base de leur taux de faible revenu, correspond à un revenu beaucoup plus élevé que la MPC, l'indicateur choisi par le gouvernement pour identifier le revenu nécessaire à la sortie de la pauvreté. En effet, pour qu'une personne seule atteigne la MFR 60 %, elle doit avoir un revenu d'environ 24 000 \$ (après impôts et transferts) alors qu'il lui faut un revenu d'environ 18 000 \$ pour atteindre la MPC.⁴

Dans le plan d'action, le gouvernement explique que, sur les 100 000 personnes qui atteindront la MPC, environ 84 000 personnes recevront le revenu de base. Leurs revenus les placeront tout juste au-dessus de la MPC. Comment est-il alors possible que 100 000 personnes dépassent à la fois la MPC ET la MFR 60 %, alors que 80 % d'entre elles sont collées à la MPC? Mystère et boule de gomme!...

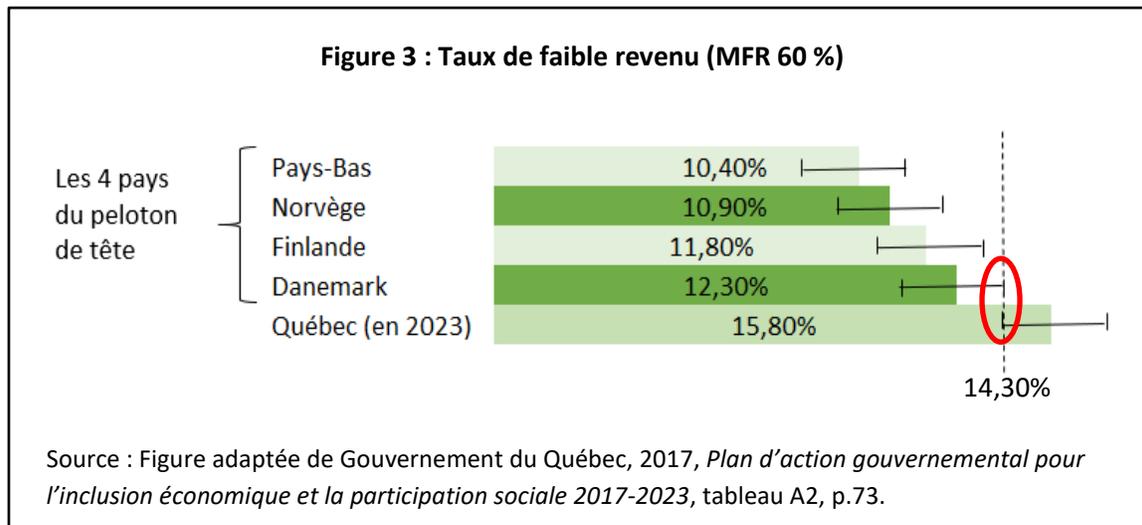


⁴ Pour la MFR-60% de 2013: Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2017, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2016*, p.36, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Etat_Situation_2016.pdf ; Pour la MPC de 2017 : Gouvernement du Québec, 2018, « Revenu disponible : plus d'argent pour chaque Québécois - Budget 2018-2019 », *Plan économique du Québec - Mars 2018*, p.34.



Second problème : le gouvernement affirme que pour rejoindre les pays où il y a le moins de pauvreté, le Québec doit abaisser son taux de faible revenu jusqu'à ce qu'il coïncide avec celui du Danemark, quand on prend en compte les marges d'erreur.

Or, la probabilité que le taux de faible revenu du Danemark se situe au point le plus élevé de sa marge d'erreur (14,3 %) ET que celui du Québec se situe à son point le plus bas (14,3 %) est de... 0,0625 %⁵! En d'autres mots, les chances que les mesures prévues dans ce plan d'action gouvernemental permettent au Québec de se classer parmi les nations ayant le moins de pauvreté sont quasiment *nulles*!



Finalement, rappelons qu'au Québec, ce sont 715 000 personnes qui n'atteignaient pas la MPC en 2016 et qui ne comblaient donc pas leurs besoins de base. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'en faire sortir seulement 100 000 de la pauvreté? Parce qu'il s'agit du nombre de personnes qui doivent dépasser le seuil de la MRF 60 % pour que les marges d'erreur des taux de faible revenu du Danemark et du Québec coïncident... La cible des 100 000 personnes a donc été fixée en fonction d'une situation qui n'a pratiquement aucune chance de se produire. On le voit bien : malgré ses apparences de « scientificité », ce plan d'action est cousu de fil blanc.

Ce plan contient-il des mesures qui peuvent améliorer la qualité de vie de certaines personnes? Bien sûr. S'agit-il d'un plan en mesure de sortir 100 000 personnes de la pauvreté et, ce faisant, de propulser le Québec au rang des pays comptant le moins de personnes en situation de pauvreté? Rien n'est moins sûr.

Date de publication : 11 juillet 2018

⁵ Jeanne Énard, 2017, « Le plan », 15 décembre 2017, <https://jeanneemard.wordpress.com/2017/12/15/le-plan/>

